

Type: **1**

Savane Onemark

n° régional: 00000008
n° national: 030020040

Résumé des modifications proposées

Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

Cette ZNIEFF a fait l'objet d'un reclassement en zonage de type I car il s'agit d'une zone restreinte présentant une unité écologique de fort intérêt patrimonial.
Son extension jusqu'à la crique Patate permet d'englober la seule mangrove connue composée des 5 espèces de palétuviers.

Sources cartographiques:

La zone a été étendue vers le Nord afin d'inclure les forêts qui bordent la crique Patate sur la base de la BD Ortho (IGN) et des données d'occupation des sols 2008 (ONF).

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 6

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 7

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 14

Localisation

Relations type I/II

Superficie

429,28 ha

Communes

Montsinéry-Tonnegrande

Altitude(s)

De 2m à 29m

Commentaire général

La ZNIEFF de la Savane Onemark (type I) se situe à l'est de la route départementale 5, au sud de Tonate- Macouria. Il s'agit d'une savane herbacée intacte de toute dégradation anthropique, incluse et parsemée de massifs forestiers littoraux. Elle est marquée par un important réseau hydrographique qui la ceinture : Crique Matapiaré au nord, Crique Patate à l'ouest et Crique Dumaine au sud.

Elle fait partie de l'ensemble des savanes sèches littorales de Guyane, principalement localisées entre Cayenne et Organabo dans la plaine côtière ancienne. Elles se trouvent sur des sols argileux marins, consolidés et en grande partie recouverts de sédiments sableux fins datant du Pleistocène. Ces sols sont le plus souvent exondés. L'origine des savanes n'est probablement pas entièrement naturelle. Elle est due à un ensemble de facteurs liés entre eux, d'ordre climatique (saison sèche plus marquée sur la bande côtière), paléoclimatique (témoin des époques plus froides et plus sèches du Pleistocène et de l'Holocène durant lesquelles la Guyane était en partie recouverte de savane), édaphique (sols peu favorables à une couverture forestière) et anthropique (localisation des communautés amérindiennes d'autrefois et de la population actuelle sur la bande côtière ; maintien de la physionomie des savanes par les feux saisonniers).

La Savane Onemark correspond à une savane basse sur sols sableux, se présentant sous l'aspect d'une grande étendue de petites herbes en touffes de 10 à 30 cm de haut laissant entre elles des plages de sol nu, à l'exception des tapis éparses d'une petite plante carnivore, *Drosera capillaris*. Dans cette savane herbacée, la flore y est dominée par des Cypéracées (*Rhynchospora velutina*, espèce patrimoniale) et des Poacées, auxquelles se mêlent principalement des Burmanniacées, Astéracées, Gentianacées, Mélastomatacées, Polygalacées et Lentibulariacées. Ponctuellement, la physionomie est marquée par quelques arbustes nains émergeant du tapis herbacé, notamment à proximité des lisières avec les fourrés sclérophylles et la forêt de la plaine côtière. Il s'agit particulièrement de deux espèces de Malpighiacée : *Byrsonima verbascifolia* (" z'oreil d'âne ") se présentant sous la forme de sous-arbrisseaux nains (savane à nanophanérophytes) de 30 à 60 cm, aux grandes feuilles duveteuses caractéristiques ; et *Byrsonima crassifolia*, espèce ligneuse se présentant sous la forme de petits arbres tortueux constituant ici une formation floristiquement plus riche (" savane à poiriers ") et transitoire avec les milieux paraforestiers. La ZNIEFF comprend encore des îlots de forêt de plaine côtière ancienne sur sols sableux. Ceux-ci sont dominés par *Parinari campestris* et *Protium heptaphyllum*, des *Licania*, *Inga*, *Iryanthera hostmanii* et de nombreux palmiers : *Maripa* (*Attalea maripa*), *Comou* (*Oenocarpus bacaba*) et *Pinot* (*Euterpe oleracea*). En sous-bois abondent divers *Ischnosiphon*, Piperacées, Mélastomatacées et *Phenakospermum guianense* qui en marque la physionomie. Les lisières constituées par les groupements paraforestiers périphériques sont caractérisées par le Palmier awara (*Astrocaryum vulgare*) ainsi que *Clusia nemorosa*, *Davilla aspera*, *Hirtella paniculata*, *Miconia ciliata* et *Tibouchina aspera*.

Le réseau hydrographique, malgré son éloignement, est soumis à l'influence des marées. Aussi, la forêt marécageuse qui borde ces cours d'eau est-elle constituée de mangroves. Il pourrait s'agir d'ailleurs ici du seul site connu en Guyane accueillant les 5 espèces existantes de palétuviers. En l'état actuel des connaissances, quatre espèces y ont

déjà été recensées de manière certaine, le Palétuvier rouge (*Rhizophora mangle*), le Palétuvier blanc (*Avicennia germinans*), le Palétuvier gris (*Laguncularia racemosa*) et *Conocarpus erectus*. Cette dernière espèce est pour l'instant très localisée en Guyane, connue uniquement de trois stations dont la Crique Patate. Dans cette extrémité amont du réseau hydrographique, la présence d'*Avicennia germinans* et *Laguncularia racemosa* est singulière ; ces palétuviers étant normalement inféodés au front de mer. En fait, leur présence témoigne d'une niche écologique libre, liée aux conditions extrêmes du milieu, ne permettant ni l'extension du tapis herbacé de la savane, ni celle des structures basses de Palétuviers rouges.

Dans cette ZNIEFF, l'imbrication de nombreux milieux (eau libre, mangrove, forêt littorale, lisière et savane sèche herbacée et arbustive) génère une importante biodiversité. Celle-ci se traduit au niveau de l'avifaune notamment. Ainsi à cette diversité d'habitats, sont associés des espèces propres à chacun de ces milieux.

La savane herbacée et arbustive accueille un cortège d'oiseaux caractéristique avec notamment plusieurs espèces patrimoniales du fait de leur lien étroit avec le biotope : le Bruant des savanes (*Ammodramus humeralis*), l'Elénie huppée (*Elaenia cristata*) et le Colibri rubis-topaze (*Chrysolampis mosquitus*). La Buse des savanes, (*Buteogallus meridionalis*) se maintient ici en trouvant son biotope de prédilection non perturbé, les grandes zones ouvertes herbeuses. Cette espèce patrimoniale est donc peu commune et sa répartition restreinte en Guyane. Au cours de leur passage migratoire postnuptial, certains limicoles recherchant préférentiellement les secteurs herbacés ras et découverts, font halte dans la savane, tout particulièrement le Pluvier dominicain (*Pluvialis dominica*), le très probablement rare Maubèche des champs (*Bartramia longicauda*).

L'herpétofaune de la savane est mal connue mais néanmoins on y trouve une espèce totalement adaptée à la savane : *Liophis lineatus*.

D'une manière générale, la faune de la mangrove est relativement riche. Cette formation, avec les racines échasses qui la caractérisent, constitue dans la zone de la Crique Patate un site important pour les populations d'Huîtres de palétuviers (*Crassostrea rhizophorae*) se raréfiant sur les zones estuariennes de Guyane. Le réseau hydrographique présente également un intérêt ichtyologique. A noter encore qu'on y trouve régulièrement le Raton-crabier (*Procyon cancrivorus*). Au sein du cortège d'oiseaux qui peuple ce milieu, citons pour les plus caractéristiques, le Milan plombé (*Ictinia plumbea*), l'Ariane vert-doré (*Amazilia leucogaster*), la Bécarde noire (*Pachyramphus polychopterus*), le Grimpar talapiot (*Xyphorhynchus picus*), l'Ani des palétuviers (*Crotophaga major*). L'herpétofaune est pauvre dans ce milieu, cependant le Caïman à lunettes (*Caiman crocodilus*) y est une espèce caractéristique.

La vocation foncière de cette ZNIEFF définie par le POS de la commune de Montsinnery-Tonnégrande, classe en zone ND l'ensemble du réseau hydrographique, et la quasi-totalité de la savane en zone NDI (zone vouée aux activités sportives de plein-air, ici promenade équestre). La zone de la Crique Patate est par ailleurs un site récréatif très prisé, présentant un caractère paysager original avec un large bassin rocheux alimenté par la crique, et bordé par la forêt de la plaine côtière et les formations basses de Palétuviers rouges. L'isolement de cette savane incluse en fait une des rares de la région ne subissant pas de dégradations, contrairement aux savanes environnantes notamment Lambert, Montsinnéry, Toulouse, Mell, Dorothée ou encore Bordelaise. Seule la partie est de la savane est à vocation agricole (NC). L'extension possible des concessions agricoles dans ce secteur représente un facteur potentiel d'altération de l'écosystème. Elle pourrait en effet, d'une part, entraîner le désenclavement de cette savane jusqu'à présent relativement préservée. D'autre part, cela pourrait modifier sensiblement les conditions hydriques du milieu par des travaux de drainage, entraînant alors des bouleversements profonds des peuplements végétal et ichtyologique.

Bilan des connaissances

| | | | |
|------------------|-------------------|--------------------|------------------|
| Mammifères: Nul | Reptiles: Faible | Ptéridophytes: Nul | Champignons: Nul |
| Oiseaux: Faible | Insectes: Nul | Bryophytes: Nul | Algues: Nul |
| Amphibiens: Nul | Phanérogames: Nul | Lichens: Nul | Habitats: Nul |
| Poissons: Faible | | | |

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Formations végétales, étages de végétation
- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

La ZNIEFF est limitée de la manière suivante :

N: Au nord, la zone est bordée par les forêts depuis la crique Bel-Air (point A) au point B où elle rejoint la crique Matapiaré jusqu'au point C.

E: A l'est, du point C jusqu'au point D, point de carroyage IGN puis du point D au point E, extrémité nord de la piste agricole Louvrier ;

S: Au sud, par une ligne droite reliant le point E à la source de la crique Dumaine, puis par le cours de cette crique jusqu'à sa confluence avec la crique Patate ;

W: A l'ouest, par la crique Patate, depuis la confluence de la crique Dumaine, jusqu'à celle de la crique Matapiaré puis la crique Bel-Air.

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM nord):

A (334713m; 546588m) - B (335602m; 546447m) - C (336443m; 546547m) - D (337000m; 546113m) - E (337613m; 545583m)

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Abattis de Guyane
Cultures extensives ou traditionnelles
Dalles rocheuses
Forêts hygrophiles et méso-hygrophiles secondaires ou dégradées de Guyane
Forêts plus ou moins denses et basses de terre ferme de basse altitude
Forêts ripicoles
Mangroves adultes
Marais tropicaux d'eau douce herbacés et prairies inondables et humides de basse altitude de Guyane
Prairies et savanes herbacées
Savanes et prairies tropicales
Savanes guyanaises
Savanes sur sols hydromorphes de Guyane
Zones rudérales et terrains vagues

Statuts de propriété

Domaine communal
Domaine de l'état
Indéterminé
Propriété privée (personne physique)

Facteurs d'évolution

Géomorphologie

Mare, mardelle
Plaine, bassin
Rivière, fleuve

Mesures de protection

Protections foncières
Zone ND du POS

Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone
Pédagogique ou autre (préciser)
Paysager
Géomorphologique
Intérêts fonctionnels
Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
Intérêts patrimoniaux
Faunistique
Reptiles
Ecologique
Poissons
Oiseaux

Sources de données

Bibliographie: AUBLET2, 2001 - AUBLET2, février 2001.
Bibliographie: AUBLET2, 2001 - AUBLET2, juillet 2001.
Bibliographie: ECOBIOS, 1998 - Diagnostic de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de Guyane.
Collection: Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013
Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Renaudier A.)
Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Renaudier A., Henri T.)
Informateur: Alexandre Renaudier/GEPOG
Informateur: BREHM Nicolas
Informateur: GEPOG - Faune-Guyane
Informateur: GERAUX Hubert
Informateur: MARTY Christian
Informateur: TOSTAIN Olivier

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 15

/

Bromelia agavifolia
Conocarpus erectus L.
Crinum erubescens L. ex Sol.
Erythroxylum ligustrinum
Rhynchospora velutina

Animalia/Aves

Ardea cocoi
Buteogallus aequinoctialis
Caracara cheriway
Elaenia cristata
Eurypyga helias
Galbula leucogastra
Pluvialis dominica
Tringa flavipes

Animalia/Reptilia

Lygophis lineatus

Plantae/Monocotyledones

Disteganthus lateralis

==> Nombre espèces non déterminantes: 80

/

Aratinga leucophthalmus
Buteogallus urubutinga
Micrastur sp.
Pionus mentruus

Animalia/Actinopterygii

Anchovia surinamensis
Anchoviella cayennensis
Caranx hippos
Centropomus parallelus
Centropomus undecimalis
Colomesus psittacus
Diapterus rhombeus
Dormitator maculatus
Eleotris amblyopsis
Micropoecilia parae
Poecilia vivipara
Sphoeroides testudineus
Synbranchus marmoratus

Animalia/Aves

Actitis macularius
Ammodramus humeralis
Anhinga anhinga
Buteo magnirostris
Buteogallus meridionalis
Butorides striata
Cacicus cela
Cacicus haemorrhous
Cathartes burrovianus
Chaetura brachyura
Chaetura spinicauda
Chelidoptera tenebrosa
Chloroceryle americana
Chloroceryle inda
Chrysolampis mosquitus
Columbina passerina
Coragyps atratus
Crypturellus cinereus
Cyanerpes caeruleus
Cyanerpes cyaneus
Cyclarhis gujanensis
Dacnis cayana
Dryocopus lineatus
Egretta caerulea
Elaenia flavogaster
Emberizoides herbicola
Euphonia violacea
Glaucis hirsuta
Heliostyris aurita
Hirundo rustica
Leptotila verreauxi
Lophotriccus galeatus
Megasceryle torquata
Myrmotherula axillaris
Nyctanassa violacea
Pandion haliaetus
Panyptila cayennensis
Patagioenas cayennensis
Picumnus exilis
Pipra aureola
Pipra erythrocephala
Pitangus sulphuratus



Polytmus theresiae
Ramphastos tucanus
Ramphocelus carbo
Riparia riparia
Sporophila castaneiventris
Sporophila minuta
Tachornis squamata
Tangara mexicana
Thamnophilus murinus
Thamnophilus punctatus
Thraupis episcopus
Thraupis palmarum
Tinamus major
Todirostrum maculatum
Tringa solitaria
Trogon viridis
Turdus leucomelas
Tyrannus melancholicus
Xipholena punicea

Animalia/Mammalia

Hydrochoerus hydrochaeris

Animalia/Reptilia

Kentropyx calcarata